

#### **14. Lois professionnelles :**

### **Au tour des microbiologistes d'exiger que l'on passe à l'étude détaillée du P.L. 49**

Le Courrier parlementaire©, le mardi 29 octobre 2013

Le début des consultations particulières concernant le projet de loi 49 *Loi modifiant diverses lois professionnelles et d'autres dispositions législatives dans le domaine des sciences appliquées* se fait attendre par l'Association des microbiologistes. Elle attend avec impatience son adoption.

«Ce n'est qu'une fois que nous pourrons compter sur un encadrement législatif mieux adapté aux réalités de notre profession, que nous serons en mesure de veiller plus adéquatement au respect des saines pratiques professionnelles des microbiologistes», a fait valoir son président, Patrick D. Paquette.

Déposé en juin dernier, le P.L. 49 n'a toujours pas été appelé au Salon bleu. Les ingénieurs, les chimistes, les architectes pressent eux aussi le ministre de la Justice à faire avancer le projet de loi. Pour l'instant, Bertrand St-Arnaud est occupé à étudier article par article le nouveau Code de procédure civile en commission parlementaire, un texte de 830 articles.